



Avis d'audience

Le 27 mars 2012

Réf. 2012-H-108

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en mars pour examiner le rapport d'évaluation environnementale préalable (REEP) envisagé concernant la proposition de projet de AREVA visant la réception et le traitement de la boue de minerai provenant de la mine McArthur River sur le site d'exploitation de McClean Lake, situé dans le Nord de la Saskatchewan.

Le personnel de la CCSN recommande que la Commission approuve le REEP de cette proposition de projet, incluant l'exploitation de la zone de réception de la boue de minerai à haute teneur et le circuit de broyage à haute teneur, ainsi que le traitement de la boue de minerai en provenance de la mine McArthur River.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier la demande de REEP. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et AREVA.

Lorsque la Commission aura délibéré et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'AREVA ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante

a/s de Julie Bouchard

Agente de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Télec. : (613) 995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca